

GRILLE TARIFAIRE RNF

Applicable à compter du 1er janvier 2022

validée en Conseil d'Administration du 26/11/2021

Niveaux*	TARIF MEMBRE	TARIF PUBLIC
Journée expert/formateur Niveau 2	510,00 €	630,00 €
Journée expert/formateur Niveau 1	560,00 €	690,00 €

Les montants sont nets de taxes, l'association n'étant pas soumise à la TVA

(décision de la direction générale des impôts de Côte d'Or du 22 janvier 2009 au titre des articles 200 et 238 bis du Code général des impôts)

Ces tarifs incluent les frais annexes : fonction-support et frais généraux

** l'expert de niveau 2 correspond à un niveau d'expertise avec une maîtrise dans son domaine d'intervention.*

Il dispose d'une ancienneté et d'une expérience dans les savoirs et savoir-faire techniques de son domaine d'intervention de plus de 5 années entières. Si cet expert intervient en tant que formateur, il dispose d'une formation de formateur qu'il a pu mettre en pratique sur au moins deux années complètes

** l'expert de niveau 1 correspond à un niveau d'expertise avec une maîtrise dans son domaine d'intervention.*

Il dispose d'une ancienneté et d'une expérience dans les savoirs et savoir-faire techniques de son domaine d'intervention de moins de 5 années entières. Si cet expert intervient en tant que formateur, il dispose d'une formation de formateur qu'il a pu mettre en pratique sur moins de deux années complètes